

LES BRÈVES DE LA PLAINE

Ateliers « Tous Ancœur »

L'atelier 3 s'est déroulé le 12/10 à Nangis. La séance fut riche en propositions et en élaborations d'actions. Un compte-rendu sera diffusé début novembre et une réunion sera organisée avant le 4^{ème} atelier (28

novembre), à destination des agriculteurs n'ayant pu être présents

Merci aux représentants des autres acteurs du territoire qui se sont mobilisés. Leur présence a permis un vrai échange faisons en sorte qu'elle soit pérenne !

TOUS ANCOEUR
co-responsables de notre eau

L'agroforesterie avec Agrofile

Agrofile est un nouvel opérateur technique d'île de France. Constitué d'un réseau d'acteurs, Agrofile a pour missions d'accompagner les agriculteurs dans des projets agro-écologiques. Agroforesterie mais aussi couverture des sols, mixité de

cultures, diversifications des productions... sont autant de thématiques que ces conseillers peuvent accompagner via des diagnostics, montages de dossiers, GIEE ou encore des projets de recherche et développement, mise en place de chantiers ou formation et sensibilisation. Pour en savoir plus : www.agrofile.fr

agrofile

SUIVI DES COUVERTS VÉGÉTAUX ET RELIQUATS AZOTES — CAMPAGNE 2017

Suivi de la levée

Semis direct le 31/07 : levée difficile et non homogène, couvert pas assez étouffant pour les adventices (chardons et matricaires notamment) mais un développement suffisamment intéressant pour le système racinaire et la biodiversité !

Semis 24 et 29 août : semis du 29/08 difficile à cause de la pluie et de l'état de la parcelle. Fort décalage de levée avec la parcelle semée le 24 (cf. photos ci-dessous prises le 19/10).



Suivi azoté

Pour avoir un suivi réel des pertes azotées et du bénéfice des couverts sur les parcelles, des reliquats entrée et sortie hiver seront mesurés sur les parcelles d'essai ainsi que sur les parcelles nues à côté.

Note : pluviométrie cumulée à Nangis :
août : 76,1mm / septembre : 152,1mm

Précédent 2016	Culture 2017	Nombre de parcelles	Reliquat moyen
Betterave	Blé tendre d'hiver	16	81
Paille		12	88
Colza		15	92
Pois ou Féverole		14	74
Maïs		11	83
Autres précédents		8	80
Paille	Escourgeon ou orge d'hiver	15	87
Paille	Orge de printemps	10	74
Moyenne du réseau Nappe de Champigny		101	83

Résultats des reliquats azotés post récolte du réseau « Nappe de Champigny »,
(source : Thierry Pecquet, Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne)

LES ANIMATIONS DU MOIS DE NOVEMBRE

Tour de plaine Couvert végétaux

14 novembre

14^h, chez Bertrand Aubry, Fontains & S. Couteau, Fontains



Atelier 4 Tous Ancœur

28 novembre

13^h30, (lieu à préciser)

Pollutions ponctuelles, comment les éviter ?

Par Thierry Pecquet, CA 77

Définition : une pollution ponctuelle est une pollution d'origine accidentelle ou due à une mauvaise gestion d'effluents ou de déchets.

(source : gest'eau.fr)

Quelles solutions s'offrent à nous ?

Un certain nombre de réglementations ou de normes ont été mises en place.

IMPORTANT

Aménagements cour de ferme

RDV le 13/12, 10h, chez Régis
Taillieu (visite aire de remplissage)

Pour le matériel

- ✓ Le contrôle du pulvérisateur tous les 5 ans
- ✓ La norme EN-12761 qui définit les prescriptions pour la conception des pulvérisateurs dans le but de réduire les risques pour l'environnement,
- ✓ L'utilisation de buses anti-dérives homologuées pour la réduction des zones non traitées (ZNT)

Pour la gestion des effluents

- ✓ Possibilité de rincer au champ
- ✓ Possibilité de vidanger le pulvérisateur au champ
- ✓ Possibilité de nettoyer le pulvérisateur au champ
- ✓ Possibilité de construire ou d'acheter un système de traitement des effluents agréé par l'administration
- ✓ Elimination des emballages vides correctement rincés
- ✓ Elimination des produits phytosanitaires non utilisables (PPNU)

Pour le stockage

Obligation de disposer d'une armoire ou d'un local de stockage respectant la réglementation y compris le rangement à l'intérieur du local et la mise en rétention des spécialités classées corrosives.

Pour le remplissage

- ✓ Obligation de protéger la ressource en eau : cuve d'attente, potence, clapet anti-retour
- ✓ Obligation d'une prévention contre les débordements
- ✓ Obligation de ne pas polluer : aire de remplissage associée à un dispositif de traitement des effluents



Aire de remplissage et de lavage
(source : CA 77)



Phytobac
(source : CA 77)

Quelles sont les aides financières possibles ?

Le PCAE, et en particulier le dispositif Invent'If, permet l'obtention de subventions pour financer des investissements. Le taux de base de subvention est compris entre 40 et 75 % du coût du projet. En voici quelques exemples.

Sur le matériel d'application

- ✓ Dispositif de nettoyage externe
- ✓ Buses anti-dérives
- ✓ Coupure GPS des tronçons de rampe

Au champ

Tous les matériels de travail du sol qui permettent de limiter le recours aux produits de traitement : herse étrille, houe rotative, bineuse, strip'till

Sur le site d'exploitation

- ✓ L'aire de remplissage adaptée au matériel présent
- ✓ Les principaux dispositifs de traitement des effluents : procédé biologique (Phytobac), procédé d'évaporation naturelle (Héliosec) ou forcée (Evapophyt) ou procédé d'osmose inverse (Osmofilim)

Rappel :

Le code de l'environnement vous impose de prendre toutes les dispositions pour éviter de polluer l'environnement. L'aire de remplissage du pulvérisateur permet de répondre à cette obligation réglementaire.

Laetitia Roger, animatrice agricole : laetitia.roger@aquibrie.fr / 06.07.99.34.99

Thierry Pecquet, Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne, 01 64 79 30 49